

LUMILISS®

Empreinte

ESTHÉTIQUE, GRANDE LIBERTÉ DE CRÉATION ASPECT DE SURFACE STRUCTURÉE

LUMILISS® Empreinte est un béton imprimé prêt à l'emploi. Une matrice, appliquée sur béton frais, permettra d'obtenir le motif de votre choix (dalle, bois, pavés, etc.), la teinte sera obtenue par la mise en place d'un colorant durcisseur ou de masse. Lumiliss® Empreinte permet de créer de multiples combinaisons pouvant s'intégrer aussi bien pour des aménagements privés que publics.

Produit fabriqué par l'ensemble des centrales à béton prêt à l'emploi EDYCEM.

LES + PRODUIT LUMILISS® EMPREINTE

Large choix d'aspects esthétiques (colorants durcisseurs de surface et matrices)

Résistance de la surface à l'usure

Pérennité de l'ouvrage

La mise en place par des professionnels du bâtiment, vous garantira un résultat optimal : durabilité, résistance à l'abrasion, absence de déformation ou d'orniérage, sensibilité au gel réduite.

Demandez conseil à votre technico-commercial béton.

NOTRE DÉMARCHE VITALISS®

Les produits Lumiliss® s'inscrivent dans notre démarche Vitaliss® : réduction de l'empreinte carbone de 20 à plus de 50%.

vitascore



SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

Densité
2.5 T/m³

Classe d'exposition
habituelle :
XF1

DTU 21 NF
NF P 18-201
«Exécution des
ouvrages en béton»
NF P 98-170
«Chaussées en
béton de ciment»

Conformité
norme
NF EN 206/CN

Classe
de résistance
à la compression
la plus courante
C25/30

Production en
centrale à béton
GAGE DE QUALITÉ

VARIANTES

Retardateur de prise :
augmentation du temps
de mise en oeuvre.

Colorant : large palette de
couleurs et d'intensités. La tenue
de la teinte nécessitera une application
d'un produit de traitement préventif.

Consistance : de S2 à S3
(Respecter les pentes prévues pour
l'évacuation des eaux)

DOMAINES D'APPLICATION

Aménagements publics

Allées de circulations, voiries de lotissement, trottoirs, passages piétonniers, parvis, pistes cyclables, cours d'école, accès privés ...

Aménagements privés

Accès privés, terrasses, allées de jardin, plages de piscine, parkings ...

CONSEILS & PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

-  Respecter les joints de dilatation suivant les normes en vigueur. Tous les 25m² et tous les 5 mètres linéaires pour les largeurs inférieures à 3 mètres
 -  Ne couler qu'avec une météo favorable
 -  Respecter les formes de pente pour éviter la stagnation des eaux
 -  Respecter les règles de l'art de la construction
 -  Tout ajout d'eau ou autre produit sur chantier, peut entraîner une modification de la teinte et/ou de l'aspect de surface
 -  Sécuriser les abords du chantier
 -  Port des équipements de protection individuelle
 - 
 - 
 - 
 - 
 - 

ENTRETIEN

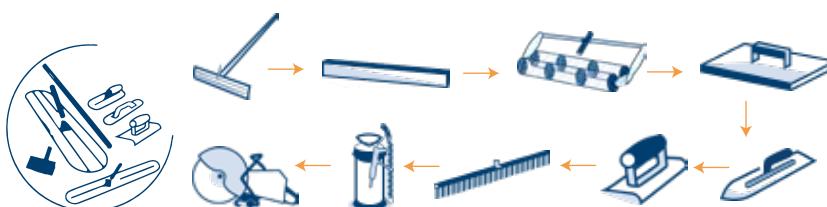
Traitement préventif

Quelques semaines après la fin du chantier, par pulvérisation ou au rouleau, appliquer un film protecteur de surface qui, par imprégnation, empêchera la pénétration des hydrocarbures et facilitera l'élimination des salissures superficielles par simple lavage.

Traitement curatif

Après quelques années d'utilisation, le béton peut nécessiter un nettoyage visant à éliminer toutes traces de souillures pour lui rendre ses couleurs. Des produits adaptés permettent de restituer son aspect initial par un brossage en surface. On peut ensuite appliquer un film protecteur.

OUTILLAGES & MATÉRIELS



MISE EN OEUVRE DU PRODUIT

LUMILISS® Empreinte peut être déversé directement avec la goulotte du camion malaxeur. L'utilisation d'un tapis ou d'une pompe est possible.

ETAPE 1

Réalisation du coffrage et du calepinage des matrices, positionnement des joints de dilation

ETAPE 2

Mise en place du polyane pour désolidarisation ou humidification du mur extérieur

ETAPE 3

Désolidarisation par une bande périphérique le long des murs existants.
Réglage, talochage et lissage.

ETAPE 4

- Nécessité de saupoudrer un durcisseur de surface ou d'avoir une formulation colorée.
- Application des matrices.
- Protection des accès du chantier (pendant la période de durcissement du béton)